

PROCES VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du

04 février 2020

Ouverture de la séance à 18h

13 présents : le quorum est atteint

Secrétaire de séance : parents

Avant l'ouverture de la séance, une délégation d'enseignants fait lecture d'un texte exprimant leur désapprobation à l'égard de la décision du conseil de discipline du 16 janvier 2020. Ce conseil réunit pour « violence physique à l'égard d'un enseignant » a voté pour une exclusion définitive avec sursis.

Il n'y a pas de remarques sur le PV du dernier CA ; le PV est adopté à l'unanimité.

Modification de l'Ordre du jour :

- Il ne sera pas présenté le budget pour la sortie culturelle à Paris.
- Présentation pour vote de la liste des contrats 2020
- Présentation DBM n°1 pour information

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité.

QUESTIONS FINANCIERES

1-Autorisation de signature pour la mise à disposition des équipements sportifs

Mme La Principale demande l'autorisation de signer une convention :

Mme la Gestionnaire informe les membres du conseil d'administration sur les tarifs des divers équipements sportifs et explique que cette convention est tripartite entre le collège, le département et la ville du Mans.

Le conseil d'Administration autorise à l'unanimité le Chef d'établissement à signer cette convention.

2-Liste des contrats 2020

Mme la Gestionnaire présente la liste des contrats 2020 de l'établissement. Elle rappelle que c'est un acte récapitulatif de tous les contrats et conventions passés entre l'établissement et les différents partenaires.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la liste des contrats 2020.

3-DBM N° 1 pour information

Pour l'exercice 2020, madame la gestionnaire présente la Décision Budgétaire modificative n° 1 pour information qui relate des ouvertures de reliquats de crédits de Fonds sociaux et du Contrat de Ville ainsi que des manuels scolaires (72.83€)

La répartition des crédits de fonds sociaux est faite en fonction des besoins qui ont été identifiés par Madame l'Assistante Sociale (1600 fonds social cantine, 754.30€ pour le fonds social collégien) Cependant, cette répartition est purement prévisionnelle et ne peut tenir compte au fil de l'année des besoins réels des familles. Elle sera donc révisée en cours d'année pour tenir compte des besoins. Les membres du Conseil d'Administration n'ont aucune observation quant à la répartition proposée pour les crédits de fonds sociaux.

Les autres crédits concernés par cette Décision Budgétaire Modificative n°1 sont les reliquats des sommes attribuées par le Conseil Départemental, Le Mans Métropole et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires dans le cadre du Contrat de Ville qui permet d'organiser un certain nombre d'actions éducatives et culturelles et celles liées à la santé et à la citoyenneté. Ces reliquats s'élèvent à 6631.58€.

QUESTIONS PEDAGOGIQUES

1 — Préparation de la rentrée 2020

Mme La Principale donne la prévision des effectifs pour la rentrée 2020 : 129 élèves en 6^{ème} pour 5 divisions, 150 en 5^{ème} pour 5 divisions, 115 en 4^{ème} pour 4 divisions, 127 en 3^{ème} pour 5 divisions. La structure prévue est donc de 19 classes. La discussion s'engage sur ces effectifs qui augmentent encore et notamment sur la prévision en 5^{ème} qui est source d'inquiétude. Mme La Principale souligne que la structure est maintenue délibérément à 19 classes, car il paraît impossible de réussir à construire des emplois du temps avec 20 classes, du fait du nombre de classes à disposition. Elle informe les membres du conseil d'administration qu'une rencontre a eu lieu avec Mme La Directrice Académique et les Principaux des collèges du secteur (Vieux Colombier, A Paré, La Madeleine) pour évoquer le problème des effectifs dans une vision plus globale. Mme La Directrice a confirmé que le problème était évoqué avec le Conseil Départemental. La représentante du Conseil Départemental souligne qu'elle évoque depuis plusieurs années cette question en séance plénière et se réjouit d'entendre que le problème soit à l'ordre du jour.

Présentation de la Dotation Globale Horaire

Mme La Principale explique aux représentants le calcul de la dotation et les besoins pris sur la part d'autonomie : 10h en latin car les élèves sont nombreux à suivre cet enseignement et deux groupes sont nécessaires sur les 3 niveaux ; 10h pour des groupes supplémentaires en espagnol : en effet 2.5h sont données par classe, mais le collège offrant la possibilité de 3 LV2, il est nécessaire d'avoir plus de groupes que de classes ; 1.5h pour assurer l'UNSS du BMP en EPS ; 1h pour le labo du BMP en physique ; 1h pour la chorale (la 2^{ème} heure étant prise sur les IMP). Mme La Principale explique donc que sur les 57h de part d'autonomie, il ne reste vraiment que 33.5h à répartir pour les dédoublements, groupes et autres projets. Cette répartition sera faite d'ici juin, le vote du CA sera demandé à ce moment-là. Il n'y a pas de création ou de suppression de postes pour la rentrée prochaine.

2 – Organisation DNB- fin d'année

Les épreuves du DNB session 2020 ont été fixées le lundi 29 juin (français / maths) et mardi 30 juin (HG / sciences). En conséquence les cours seront suspendus pour ces deux journées, ainsi que le mercredi 1 er juillet pour les corrections. Les élèves seront accueillis les jeudi 2 et vendredi 3 juillet. Les cours auront donc lieu jusqu'au vendredi 26 juin.

Par ailleurs l'oral du DNB est organisé le mercredi 3 juin : les cours seront suspendus pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ce jour- là.

Mme La Principale demande l'autorisation de signer deux conventions :

approuve à l'unanimité cette organisation

QUESTIONS DIVERSES

Mme la représentante du Conseil Départementale demande si les élèves de 3^{ème} ont eu des difficultés à trouver des stages en entreprise. Elle explique qu'il existe une plateforme dédiée pour les aider dans ces recherches. L'équipe de Direction du collège indique que l'information sur ce site a été transmis aux familles via e-lyco mais qu'ils ont peu de lisibilité sur l'usage qu'il en est fait, que par ailleurs le collège est partenaire de la fondation FACE qui chaque année aide 3- 4 élèves à trouver des stages. Une des représentants élèves indique qu'elle a trouvé une entreprise par le site du département ; elle s'est ensuite déplacée dans l'entreprise et a pu valider sa demande de stage.

Mme la représentante du Conseil Départementale informe qu'il est possible de transmettre un dossier pour solliciter une aide au titre de la dotation cantonale ; les dossiers sont à transmettre avant le 03 mars 2020.

Mme La Principale informe le conseil d'administration de la démission de M Lebarbier comme représentant des enseignants. Une discussion s'engage entre les membres du conseil d'administration autour de la décision du dernier conseil de discipline.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Signature du Président de séance

signature du Secrétaire de séance